

Regards sur les diplômés "à leur compte" et ceux formés à l'entrepreneuriat - Promotion de master 2018

Méthodologie :

Cette publication se base sur les résultats de l'enquête d'insertion professionnelle des diplômés de master réalisées à 30 mois, menées dans le cadre de l'enquête nationale pilotée par la DGESIP.

La population concernée est celle des diplômés de master obtenu à l'Université de Lille en 2018 (hors master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation), en formation initiale (diplômés âgés de 30 ans et moins lors de l'obtention de leur diplôme et n'ayant pas interrompu leurs études pendant 2 ans ou plus entre le baccalauréat et le master). Ils sont de nationalité française, ou étrangère avec le baccalauréat (ou équivalent) obtenu en France. 2 694 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 81% (cf. *Études et enquêtes n°45*).

Le contexte entrepreneurial à l'Université de Lille

Suite à la disparition de la COMUE (COMmunauté d'Universités et Établissements), en janvier 2020, le HubHouse (service entrepreneuriat de l'Université de Lille) a récupéré le PEPITE* Lille Nord de France ; celui-ci concerne les établissements de l'enseignement supérieur de la métropole lilloise jusque Valenciennes. Ce territoire regroupe 150 000 étudiants, dont 115 000 dans la métropole lilloise (75 000 à l'Université de Lille).

Progressivement, et parce qu'il porte les mêmes missions, le HubHouse va disparaître au profit du PEPITE. Celui-ci est porté administrativement par l'Université de Lille. Il a été lauréat d'un appel à projet du Ministère, avec un budget de 210 000 euros sur 2 ans. La Région Hauts-de-France, la Métropole Européenne de Lille, l'Université de Lille apportent également un soutien financier.

*Les **PEPITE** (Pôles Étudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) ont pour mission de renforcer la culture entrepreneuriale et l'innovation dans l'enseignement supérieur, en mettant en œuvre des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement. Il y en a 33 sur le territoire français. Ils ont été créés pour accompagner les étudiants dans leur projet.

Pour en savoir plus :
<https://www.pepите-france.fr>
<https://pepите-nord.inook.website/fr>

L'Université de Lille développe depuis quelques années une culture entrepreneuriale auprès de ses étudiants. Les enquêtes d'insertion professionnelle montrent que 4% des diplômés des promotions 2016 et 2017 étaient "à leur compte" (nous utiliserons cette appellation pour les diplômés qui sont auto-entrepreneurs, indépendants, chefs d'entreprise ou profession libérale). Les efforts faits par l'Université de Lille pour sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat commencent-ils à porter leurs fruits ?

Qui sont les diplômés "à leur compte" au 1^{er} décembre 2020 ?

77 diplômés de la promotion 2018 sont "à leur compte" 30 mois après avoir obtenu leur master ; le pourcentage stagne donc à 4% des diplômés en emploi. 6 sont classés en profession libérale, 10 sont indépendants, 11 sont chefs d'entreprise et 50 sont auto-entrepreneurs. Parmi les métiers concernés, on retrouve des psychologues, des coachs sportifs, des traducteurs, des enseignants, des journalistes et des consultants.

Cette population de diplômés se distingue-t-elle des autres ? Qu'est-ce qui peut les pousser à se mettre "à leur compte" ?

La population des diplômés "à leur compte" est plus représentée dans les disciplines de STAPS et Arts-Lettres-Langues (15% et 12%) alors qu'on en retrouve peu en Santé et Sciences et Technologies (moins de 2%).

On remarque aussi que 65% de cette population sont des femmes alors que dans l'ensemble des diplômés, elles sont 61%.

Parmi ces diplômés, 27% avaient au moins un de leurs parents "à son compte", soit 8 points de plus que l'ensemble des diplômés.

Les diplômés "à leur compte" travaillent davantage dans la Métropole Européenne de Lille (53%, soit 14 points de plus que l'ensemble des diplômés de master) et touchent un revenu mensuel médian plus faible que l'ensemble des diplômés de master à temps plein (1950€ au lieu de 2017€). Ils sont plus enclins à la multi-activités (occuper plusieurs emplois simultanément) : 12% contre 5% de l'ensemble des diplômés.

Les diplômés "à leur compte" jugent qu'ils ont une activité correspondant un peu moins à un emploi de niveau bac+5 (78% contre 83% pour la population totale) et un peu moins à leur domaine de formation (80% contre 84%) mais ils sont beaucoup plus satisfaits des missions à accomplir (98% contre 91%) et de leur niveau de responsabilité (95% contre 87%).

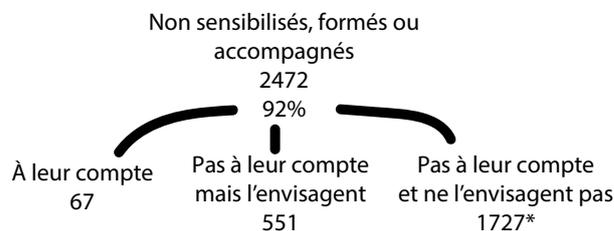
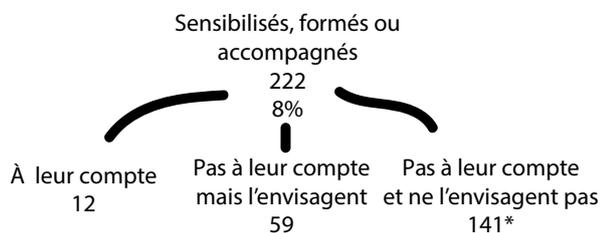
Un an auparavant, au 1^{er} décembre 2019, la majorité était déjà "à son compte" (55%) alors que 24% étaient en études ou en recherche d'emploi et 21% étaient salariés.

Durant leur 2^{ème} année de master en 2017/2018, les étudiants ont eu la possibilité d'être sensibilisés, formés ou accompagnés à l'entrepreneuriat. Parmi les 77 étudiants "à leur compte", seuls 12 ont bénéficié de ces services (le plus souvent proposés par le HubHouse). Ce faible effectif ne permet pas de mesurer le lien entre la formation à l'entrepreneuriat et le fait de créer son activité.

Qu'en est-il de l'ensemble des diplômés formés à l'entrepreneuriat en 2017/2018 ?

8% des diplômés de master 2018 (222 diplômés) ont suivi une formation à l'entrepreneuriat, quelle que soit sa forme.

Pour 44% d'entre eux (97), il s'agit d'une formation de sensibilisation (découverte de l'entrepreneuriat et des carrières entrepreneuriales). Pour 22% (49), la formation a été plus poussée, avec une formation spécifique aux compétences entrepreneuriales (théorie, techniques, comportements). Et enfin, les 34% restants (76 diplômés) ont bénéficié d'un accompagnement à la création d'entreprise.



* La différence dans les effectifs est due aux non réponses.

Les profils des diplômés sont-ils différents selon le degré de formation à l'entrepreneuriat ?

Parmi les sensibilisés, on compte plus d'hommes que de femmes (60% contre 40%) alors que c'est l'inverse au sein de la population totale. La sensibilisation à l'entrepreneuriat n'est pas forcément prévue au sein de la formation, cela peut être à l'initiative des diplômés et la mise à son compte est plus souvent masculine, d'après les statistiques nationales*. La part d'hommes est également plus importante (57%) chez les formés aux compétences entrepreneuriales.

Les diplômés dont au moins un des deux parents est indépendant sont plus nombreux parmi les sensibilisés (26%) et les accompagnés (25%) que dans l'ensemble de la population (20%). Dans le champ disciplinaire des Sciences et Technologies, on trouve davantage de formés à l'entrepreneuriat, quelle que soit la forme. Parmi les accompagnés à la création d'entreprise, on compte 21% de diplômés de Santé alors qu'ils sont 9% au sein de la population.

Parmi les sensibilisés, formés ou accompagnés, 6% se retrouvent finalement "à leur compte", soit deux fois plus que parmi ceux qui ne l'ont pas été. Et ils sont également plus nombreux à différer ce projet car 28% des formés envisagent de se mettre "à leur compte" dans les 5 ans à venir, contre 24% des non formés.

Même si le fait d'avoir été sensibilisé, formé ou accompagné n'entraîne pas forcément une création immédiate d'activité, les caractéristiques d'emploi des formés à l'entrepreneuriat au 1^{er} décembre 2020 semblent meilleures que celles des non formés.

En effet, le taux d'insertion des diplômés formés s'élève à 93%, soit 2 points de plus que les non formés. Plus la formation à l'entrepreneuriat a été poussée et plus le taux d'insertion est élevé (de 91 à 96%). Il en va de même pour la part de diplômés "à leur compte" qui augmente avec le degré de formation à l'entrepreneuriat (de 5% pour les sensibilisés à 8% pour les formés et les accompagnés) alors qu'ils ne sont que 3% chez les non formés.

Pour les diplômés qui ne sont pas "à leur compte" mais salariés ou fonctionnaires, la tendance est la même pour la part d'emploi stable et la part d'emploi de niveau cadre, avec une augmentation progressive avec le degré de formation entrepreneuriale : de 78% d'emploi stable pour les sensibilisés à 92% pour les accompagnés et de 74% à 80% pour l'emploi de niveau cadre.

Le salaire est également plus élevé pour les formés que pour les non formés (+229 euros).

Si peu de diplômés sensibilisés, formés ou accompagnés à l'entrepreneuriat créent leur entreprise ou leur activité, ils ont pourtant des conditions d'emploi meilleures que les autres. On peut faire l'hypothèse que ces formations apportent des compétences transversales, qu'elles aident les diplômés à prendre confiance en eux, à mûrir des projets qui verront le jour plus tard. Et sans doute également que les étudiants qui suivent ces formations à l'entrepreneuriat sont, de base, des étudiants, motivés et sachant faire preuve d'initiative. Une enquête spécifique sur le sujet permettrait d'approfondir ces hypothèses.

* Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5016913>

	Formés à la sensibilisation à l'entrepreneuriat	Formés aux compétences entrepreneuriales	Accompagnés à la création d'entreprise	SOUS TOTAL "formés"	Non "formés" à l'entrepreneuriat	Total
Part d'hommes	60%	57%	40%	52%	39%	40%
Au moins un parent indépendant	26%	22%	25%	25%	19%	20%
Taux d'insertion au 1 ^{er} décembre 2020	91%	95%	96%	93%	91%	91%
À son compte au 1 ^{er} décembre 2020 (si en emploi)	5%	8%	8%	7%	3%	4%
Emploi stable si salarié (CDI ou fonctionnaire)	78%	89%	92%	85%	78%	79%
Emploi de niveau cadre (si salarié)	74%	78%	80%	77%	66%	67%
Salaire médian (si salarié)	2 240 €	2 233 €	2 167 €	2 229 €	2 000 €	2 017 €
A le projet de se mettre à son compte dans les 5 ans (si pas déjà le cas)	30%	26%	24%	27%	23%	23%

Source : Enquête sur le devenir des diplômés de Master - Promotion 2018 - ODIF - Université de Lille
cf. *Études et enquêtes n°45 pour les définitions*

ODiF - Publications

Vient de paraître

Les répertoires d'emploi des Master, LP, DUT (promotion 2018) sont disponibles sur le site de l'ODiF.

À paraître

Le devenir des docteurs de l'Université de Lille, diplômés 2017.

ODiF - Contacts

Adresse : Bâtiment SUP/SUAIO - Cité Scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
<https://odif.univ-lille.fr>
Tél. : +33 (0) 3.62.26.84.50
Mél : odif@univ-lille.fr

Conception - réalisation : ODiF
Maquette - Graphisme : Service communication Université de Lille
Impression : imprimerie Université de Lille

